

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 26 48 42 28

Durée

2 jours
14 heures

Public

Dirigeants d'entreprise
Conducteurs et directeurs de travaux
Techniciens
Gestionnaires administratifs et
financiers

Pré-requis

Maîtriser les fondamentaux de son
métier

Effectif

Minimum 6 participants
Maximum 12 participants

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques et
d'exemples concrets.
Echanges d'expérience entre les
participants et le formateur expert.

Formateur

Maître Elisabeth FERNANDEZ
BEGAULT, avocate praticienne
spécialisée en marchés privés et
publics
Cabinet FERNANDEZ BEGAULT

Suivi et évaluation

Evaluation de la qualité de la
formation par les participants, analyse
de l'atteinte des objectifs.

Attestation de fin de formation

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Rappeler les données fondamentales de gestion des marchés de travaux
- Connaître les droits et obligations des divers interlocuteurs
- Appréhender les différences entre marché public et marché privé de travaux savoir gérer les évènements de chantier
- Connaître les divers actes d'exécution des marchés publics et des marchés privés
- Maîtriser les aspects financiers et techniques des marchés publics de travaux et des marchés privés

Contenu

Les textes régissant les marchés de travaux

Le marché public de travaux

- la réglementation applicable : ordonnance du n° 2015-889 du 23 juillet 2015, décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

- le contenu des marchés publics de travaux : l'acte d'engagement, le CCAP, le CCTP ; les documents financiers

- le CCAG travaux (2009)

Le marché privé de travaux

- le code civil

- les documents du marché privé

- la norme P03-001

Les divers intervenants dans un marché de travaux publics, privés

- le maître d'ouvrage

- le maître d'œuvre

- le contrôle technique

- le CSPS

- l'OPC

L'intervention de l'entreprise en cotraitance ou en sous-traitance

L'intervention dans le cadre d'un groupement d'entreprises

- la composition du groupement : solidaire ou conjoint

- la convention de groupement

- le dépôt de la candidature et de l'offre

- l'exécution du marché par le groupement

L'intervention en qualité de sous-traitance

La sous-traitance en marché public :

- le contrat de sous-traitance

- l'absence de sous-traitance totale

- la déclaration du sous-traitant

- le paiement direct

La sous-traitance en marché privé :

- le contrat de sous-traitance

- l'action directe

- la déclaration du sous-traitant

L'intervention de l'entreprise dans le cadre de l'exécution financière et administrative du chantier

L'intervention de l'entreprise et le règlement financier

- les modalités de paiement : avance, acompte, solde, nantissement,

- les délais de paiement et les intérêts moratoires : en marché public et en marché privé

Contenu

- les sûretés : retenue de garantie, caution, garantie à première demande, caution
- les variations des prix : prix actualisable, prix révisable
- les pénalités de retard
- le compte prorata : marché privé

Les modifications en cours de chantier

- les modifications en marchés publics : les cas de modifications, les avenants
- les modifications en marchés privés : les avenants

L'intervention de l'entreprise dans le cadre de l'exécution technique du chantier

En marché public de travaux : CCAG TRAVAUX

- les ordres de service
- le délai d'exécution
- la réception : le déroulement des opérations de la réception
- les décomptes mensuels
- le décompte final
- le décompte général

En marché privé de travaux : NORME P03-001

- l'ordre de service
- la réception : le déroulement des opérations de la réception
- les situations
- le décompte général définitif

L'intervention de l'entreprise dans le cadre de réclamation et de garantie des constructeurs

En marché public de travaux : CCAG TRAVAUX

- le mémoire en réclamation sur ordre de service
- le mémoire en réclamation sur décompte général
- l'intervention du CCIRA
- la procédure contentieuse devant le tribunal administratif

En marché privé de travaux : NORME P03-001 / CODE CIVIL

- le mémoire
- l'arbitrage
- la procédure contentieuse devant le tribunal de commerce ou TGI : injonction à payer, recours indemnitaire

En marché public et privé de travaux : les garanties des constructeurs

- la garantie décennale : les vices concernés
- la garantie de parfait achèvement : les réserves
- la garantie de bon fonctionnement
- la procédure d'expertise judiciaire

